

RN13BIS ART CONTEMPORAIN EN NORMANDIE



Appel à candidatures

Splash

Dispositifs de soutien aux artistes des arts visuels en Normandie

RN13BIS, sous l'impulsion de la DRAC Normandie et de la Région Normandie, initie Splash pour soutenir des artistes des arts visuels du territoire normand dans la réalisation de projets artistiques ayant vocation à être diffusés dans les réseaux identifiés.

Nature de l'aide et modalités

L'aide, d'un montant compris entre 3 000 et 5 000 euros, est sollicitée pour un projet de création sous condition qu'il soit accompagné par une structure identifiée dans les réseaux professionnels des arts visuels dans le cadre d'un projet d'exposition ou de diffusion. L'aide en elle-même est destinée aux frais de recherche et de production. Elle est conditionnée à la prise en charge par les lieux de diffusion des frais afférents à l'organisation de la diffusion en leurs murs ainsi qu'aux droits d'exposition, selon les standards en vigueur (à détailler dans la lettre d'engagement de la structure).

Les projets doivent être réalisés dans les 18 mois maximum après notification du soutien. Une journée de rencontres et d'échanges sera organisée avec l'ensemble des lauréat-es des dispositifs Splash et Bigger Splash visant à favoriser les échanges entre artistes et professionnels des arts visuels (date et format à confirmer).

Dépenses non éligibles : Droits d'auteurs directement liés à la diffusion (exposition, reproduction, représentation), frais de transport des œuvres, frais de communication et de vernissage, déplacement pour le vernissage...

Éligibilité

Cette aide est destinée :

- aux artistes des arts visuels, indépendamment de leur adhésion à RN13BIS – art contemporain en Normandie ;
- exerçant à titre professionnel (numéro de siret) ;
- ayant leur résidence principale en Normandie ;
- sans limite d'âge.

L'aide est fixée à 50% minimum du budget total du projet de diffusion ou d'exposition au sein de la structure partenaire. Un minimum de 20% de l'aide peut être dédiée à la rémunération du temps de travail de recherche et de création de l'artiste-auteur autrice.

Elle ne peut pas être obtenue deux années consécutives.

Il est possible de candidater aux deux dispositifs portés par RN13BIS, mais pas d'être bénéficiaire des deux.

Critères de sélection

Le comité d'attribution prendra en considération les critères suivants :

- Qualité du travail artistique et du projet
- Inscription du partenaire dans des réseaux professionnels identifiés
- Une attention particulière sera portée aux projets qui intègrent une réflexion sincère sur la sobriété et la durabilité dans leurs modalités de production et de diffusion. A ce titre, les choix de matériaux de production, de circuits d'approvisionnement ou le cycle de vie de l'œuvre peuvent être soulignés.

Candidatures

Les candidatures sont à envoyer avant le **5 octobre 2025 à 23h59** à l'adresse mail participer@rn13bis.fr

Le dossier de candidature devra comprendre :

- un portfolio (fichier pdf, 10 Mo maximum),
- un CV à jour précisant la date du diplôme et l'établissement l'ayant délivré,
- une note d'intention (une page maximum) détaillant le projet artistique et la structure de diffusion partenaire,
- une lettre d'engagement de la structure de diffusion,
- un budget prévisionnel détaillé du projet,
- le formulaire complémentaire complété accessible via ce lien : <https://forms.gle/t85s8fC3FycZhhkXA>

Tous les documents sont à fournir au format pdf.

La sélection se fera sur dossier par une commission composée de :

- * deux personnalités extérieures à la région inscrites dans les réseaux professionnels des arts visuels,
- * de trois personnalités régionales membres de RN13BIS – hors collège des artistes-auteur-ices,
- * de représentant-es de la DRAC Normandie, de la Région Normandie et de l'équipe salariée de RN13BIS, à titre consultatif sans droit de vote.

Plus d'information

Jeudi 28 août 2025 à 15h :

Premier rendez-vous collectif d'information en visioconférence

> Inscription à l'adresse mail participer@rn13bis.fr

Vendredi 12 septembre 2025 à 10h :

Deuxième rendez-vous collectif d'information en visioconférence

> Inscription à l'adresse mail participer@rn13bis.fr

Pour toute question : participer@rn13bis.fr.